

BULLETIN MUNICIPAL

n°38 - Janvier 2016





Sous l'œil du Follaton : Murs-Murs

Notre lutin farceur a eu l'œil bien observateur au cours de cette année 2015. (Vous savez maintenant qu'il est particulièrement bien placé pour épier ce qui se passe dans le cœur du village.)

C'est dans le pré qui jouxte la mairie, derrière la maison Montigon, que le manège de ceux qui grattaient le sol a attiré son attention. Ces gens là, munis de crocs métalliques ou aidés certains jours par la puissante pince d'une machine, ont ressorti, transporté, trié, mis de côté avant de les empiler, multitude de pierres grises.

Puis il s'est agi des les disposer les unes contre les autres, en les choisissant méticuleusement ; c'était intéressant pour lui d'observer, en tournant à peine la tête de côté, comment ces simples pierres, qui n'avaient aucun point de ressemblance au départ, finissaient par s'imbriquer et s'emboîter à merveille. Malgré tout, quelques récalcitrantes recevaient une petite correction par le biais de légers coups de burin. Et là lui vint cette pensée :

« C'est le chant des galets qui enseigne la manière de bâtir un mur... Et quand un galet ne se trouve pas bien dans un mur, le mur ne se trouve pas bien debout »

Pierre -Jacek HELIAZ

Pour parvenir à établir cet équilibre, notre follaton a perçu les efforts mais aussi les rires des membres de l'équipe. Il les a même entendus maugréer de temps à autre ; ils se quittaient toujours en faisant tinter des écuelles transparentes, remplies de breuvage qu'ils portaient à leurs lèvres et qui avait pour effet de les régénérer. Et puis un jour n'a-t-il pas été intrigué par cette boîte mystérieuse, emballée dans une enveloppe protectrice, très discrètement glissée dans une anfractuosité prévue pour elle. Mais comme il lui a semblé que la cache de cette boîte revêtait un caractère solennel, il ne vous en dévoilera pas le secret de l'emplacement, ni la nature des reliques qu'elle peut contenir, car il n'en a pas la moindre idée...

De l'autre côté de la place, dans la maison des livres, il croit avoir compris que c'est un mur que l'on a démolit, pour gagner de la place. Les murs, se met-il alors à penser, les hommes en ont érigés partout autour d'eux : ils les construisent, ils les abattent à leur guise ; ces murs à monter ou démonter semblent pour eux un moyen, un passage obligé pour mener leurs projets, construire leur civilisation, concrétiser leurs idées...

D'ailleurs, les échos qui lui venaient de très loin, dans le pays de l'intérieur du continent, ne lui ont-ils pas évoqué la construction rapide d'autres murs, hauts et bardés d'épines ? Ou bien plus localement, un mur, bien artificiel, qui rassemblait dans une communauté les villages proches du lac d'Aiguebelette et dessinait leur contour sur le papier, ne va-t-il pas disparaître pour aller se reconstruire dans un périmètre plus large ?

C'est encore par des citations d'auteurs qu'il poursuit sa réflexion et nous laisse poursuivre la nôtre :

« Tout homme a vu le mur qui borne son esprit » Alfred de Vigny.

« La liberté ignore les serrures du temps et de l'espace. Pour traverser les murs, il suffit d'ouvrir les portes, d'ouvrir les ailes, d'ouvrir les rêves » Jacques Savoie.

Avant de nous quitter, il n'oublie pas sa pensée pour chacun des Dullinois, qu'il nous murmure à l'oreille :

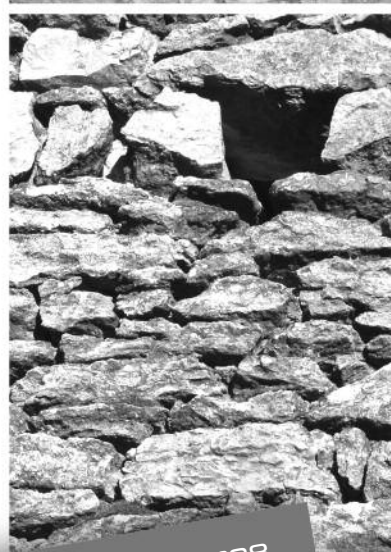
*« Ouvrez les portes, ouvrez les ailes,
ouvrez les rêves et traversez les murs ... ».*

*Bonne et heureuse
année 2016 !*

DULLIN | BULLETIN MUNICIPAL | n°38

sommaire

Edito	page 1
Territoire	page 2
Travaux	page 5
Ecole	page 7
Bibliothèque	page 8
Nouvelle équipe	page 9
Tourisme	page 10
Urbanisme	page 11
Manifestations locales	page 13
Agenda	page 13
Etat-civil	page 14
Côté pratique	page 16
Le comité des fêtes	page 17



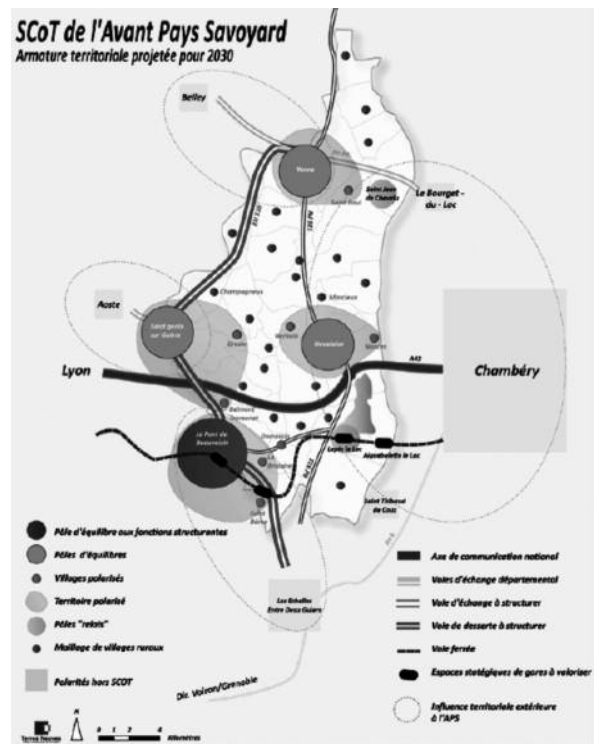
SCOT - PLU

En délibération du comité syndical du 30 juin 2015, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'Avant Pays Savoyard a été approuvé. Vous pouvez télécharger le document complet sur le site de la mairie. www.dullin.fr.

Le SCOT dessine les grandes orientations souhaitées sur notre territoire pour les 20 prochaines années sur les thématiques : foncier, urbanisme, logement, mais aussi économie, transport et environnement. Il s'articule autour de 5 axes pour notre territoire allant de Yenne à Lépin le Lac en passant par Pont de Beauvoisin et St Genix sur Guiers :

- **Construire une organisation territoriale plus équilibrée**, pour l'émergence d'une « ruralité moderne » : stopper le mitage, préserver les conditions de viabilité des exploitations agricoles, conforter le rôle des bourgs centres
- **Préserver « les murs porteurs » du territoire : agriculture, paysage et environnement.** Préserver le caractère rural et naturel du territoire et le rôle structurant de l'agriculture et des espaces forestiers.
- **Organiser le développement de l'habitat :** Choisir un développement maîtrisé et équilibré sur le territoire et diversifier l'offre de logements
- **Affirmer la vocation économique du territoire :** valoriser l'industrie sur certains sites stratégiques, développer l'économie de proximité et le commerce sur l'ensemble du territoire, développer le tourisme en s'appuyant sur la qualité du territoire et de l'agriculture et préserver l'activité agricole et permettre sa diversification
- **Organiser l'espace aujourd'hui pour proposer une offre de transports de demain :** lutter contre l'enclavement des territoires, hiérarchiser et adapter le trafic des voies et engager une réflexion sur le développement des transports en commun.

Le SCOT propose à chaque commune un objectif de foncier consommable pour l'habitat pour 20 ans, c'est-à-dire le croisement des objectifs de logements et de densité.



Pour Dullin :

La commune de Dullin compte 409 habitants population municipale au 1/01/2014. Dans l'armature projetée dans le SCOT (cf carte), Dullin est considéré comme un village ce qui implique :

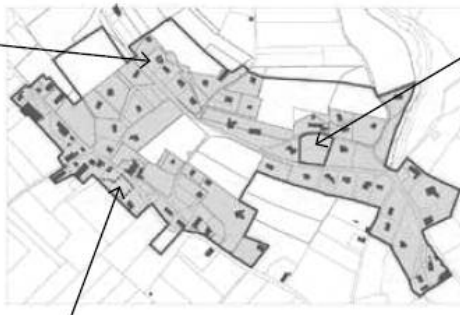
- > Croissance démographique annuelle pour les 20 ans : + 1 % / an
- > Densité minimale pour la commune = 15 logements / ha (et une densité minimale par opération : 15log / ha)
- > **20% minimum des nouveaux logements en réinvestissement urbain** (* pour les explications détaillées, extrait ci-contre sinon, voir la p.56 du vol.2 du rapport de présentation)
- > Prise en compte de la décohabitation (qui diminue le nombre de personnes par logements d'ici 2035) et qui donc ajoute un nombre de logements à prévoir au-delà de l'accueil de la population.

Le SCOT définit les orientations pour 20 ans, le PLU, pour 10 ans ; ainsi, la surface d'extension liée à l'ha-

Le réinvestissement pourra se faire :

Par réhabilitation d'ancien bâtiment ou par réutilisation de logements vacants :

Le réinvestissement de logements vacants ou la réhabilitation de constructions existantes permet l'occupation ou la création de nouveaux logements au sein même des bâtiments déjà construits, sans aucune consommation foncière.



Par division parcellaire :

Lorsque de nouveaux logements sont construits sur une parcelle qui était déjà considérée comme bâtie, il s'agit de réinvestissement urbain.

Par l'utilisation des dents creuses :

Les dents creuses sont des parcelles ou groupe de parcelles non-bâties insérées dans un tissu construit. Elles sont d'une surface inférieure à 3000m².

bitat doit être au maximum de 50 % de la surface définie au SCOT.

Projections pour Dullin :

2015-2025 :

Population : 441 habitants.

31 logements dont 25 en extension (maximum) et 6 en renouvellement (minimum). Le renouvellement de bâtisses existantes (grange à l'abandon, vieille maison, dent creuse au milieu d'un habitat bâti) est priorisé par rapport à la consommation de foncier vierge.

Donc, consommation foncière en extension associée = **1.65 ha maximum.**

2025-2035 :

Population : 485 habitants.

31 logements dont 25 en extension (maximum) et 6 en renouvellement (minimum). Le renouvellement de bâtisses existantes (grange à l'abandon, vieille maison, dent creuse au milieu d'un habitat bâti) est priorisé par rapport à la consommation de foncier vierge.

Donc, consommation foncière en extension associée = **1.65 ha maximum.**

Soit, pour un total de 62 logements dont 50 en extension et 12 en renouvellement urbain, la consommation foncière liée uniquement à l'habitat pour la période 2015-2035 définie par le SCOT est de $1.65+1.65 = 3.3\text{ha}$.

Le PLU de Dullin date de 2007 et a bénéficié d'une modification en 2013. Nous avons l'obligation de

réaliser un bilan du PLU à 9 ans, donc en 2016. Ce bilan permettra d'avoir une vision globale sur l'évolution de la commune depuis 2007 et ainsi préparer la révision du PLU. Nous avons 2 ans pour nous mettre en compatibilité avec le SCOT et pour ne laisser donc « que » 1.65ha constructible. Sachant qu'une révision de PLU dure également environ 2 ans, il ne sera pas trop tôt de s'y mettre dès 2016 pour une mise en place effective en 2018 !

Réforme territoriale

Certains Murs administratifs vacillent...

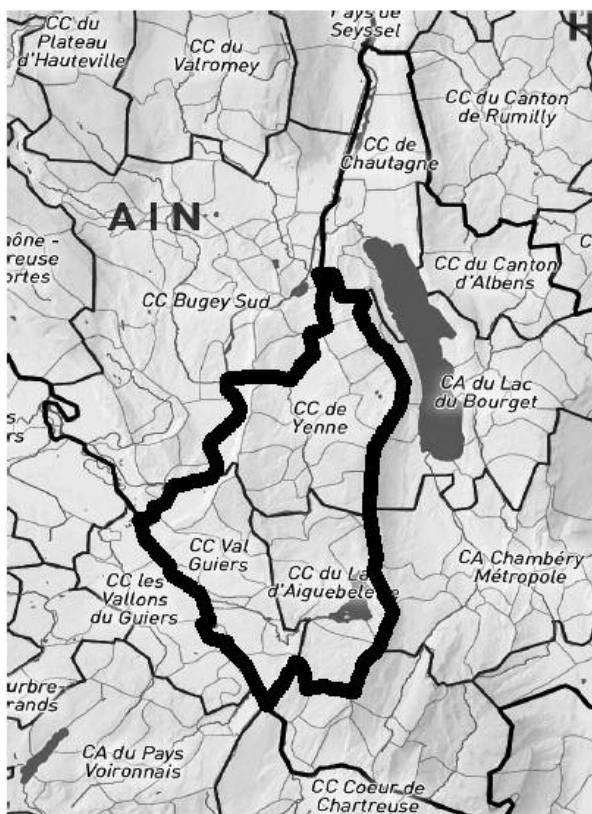
Nous vous avons rappelé lors du dernier Dull'info (à relire sans modération sur le site Dullin.fr) les dispositions de la loi NOTRe concernant les intercommunalités (J.O du 8 août 2015) et notamment que, Monsieur le Préfet de Savoie, aux termes de l'article L5210-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, a établi un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) qui propose la fusion des Communautés de Communes du Lac d'Aiguebelette, de Val Guiers et de Yenne. La Préfecture nous invite à construire désormais des ponts avec les autres intercommunalités voisines.

Ce projet précise que la création d'une intercommunalité unique sur ce territoire, cohérente au regard des bassins d'habitat et bassins de vie et entièrement incluse dans le SCOT de l'Avant-Pays Savoyard, facilitera le développement des projets et équipements à l'échelle de l'Avant-Pays Savoyard et enfin qu'une 1 ère approche des compé-

tences et de la fiscalité a montré une compatibilité de ces structures à se regrouper.

Donc, nos murs, proches et invisibles, vacillent et on a donc re-questionné ceux qui habitent à l'intérieur de leur périmètre en cette fin d'année 2015: Qui sommes nous ? Quel est notre bassin de vie ? Que voulons-nous pour ce Territoire? Voici quelques unes des questions posées aux élus.

Le Follaton, lui, ne connaît pas les frontières et encore moins celles administratives.



De notre point de vue, exprimé lors du Conseil municipal du 10 décembre 2015, il y a une cohérence à se rapprocher de Pont-de-Beauvoisin Savoie mais également de Pont-de-Beauvoisin Isère. Ces deux communes sont d'ailleurs en discussion pour étudier un rapprochement communal. Dans leur cas, ce n'est pas un mur qui les sépare mais bien un Pont. En revanche, le rapprochement avec Yenne nous a plus interpellés. Les élus de la Communauté de communes de Yenne ont d'ailleurs refusé le rapprochement, considérant que leur bassin de vie était plus sur l'axe Belley-Tunnel du Chat. Effectivement, il est un fait, que le nôtre est plus sur l'axe « A43 » : Pont-de-Beauvoisin – La Bridoire – Novalaise – vers Chambéry.

Nous avons donc voté contre la proposition du Préfet en lui exprimant notre souhait de nous rapprocher plutôt des communautés de communes de Vals Guiers et celle des Vallons de Guiers.

Ci-dessous le tableau récapitulatif du vote de l'ensemble des communes de la CCLA.

	POUR	CONTRE	ABST.	AVIS
Ayn	3	6	0	DEF
Aiguebelette-le-Lac	6	5	0	FAV
Nances	1	3	5	DEF
Gerbaix	5	0	4	FAV
Novalaise	14	0	5	FAV
Dullin	3	7	1	DEF
Attignat-Oncin	2	8	1	DEF
St-Alban	Unanim.			FAV
Lépin-le-Lac	Unanim.			FAV
Marcieux	7	0	2	FAV

La date limite pour l'arrêté préfectoral portant ce schéma de coopération intercommunale est le 30 mars 2016.

Suite à cet arrêté, nous serons de nouveau consultés pour émettre un nouvel avis sur le projet de périmètre. Mais ce sera bien le Préfet de la Savoie qui aura autorité et décidera du périmètre de la future Communauté de communes (EPCI). Après les régions au 1er janvier 2016, le travail portera donc sur les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour être effectif au 1er janvier 2017. L'année 2016 sera consacrée à analyser et à décider les compétences qui seront reprises par la future Communauté de communes.

Devant ces « grosses » entités administratives, le risque est de voir non seulement nos « petites » communes démunies, mais également de perdre l'implication de leurs élus locaux et de la représentativité dans les organes décisionnels.

Le débat sur les frontières des communes va donc s'ouvrir en 2016 et se poursuivre avec l'expérience en 2017.

Le Follaton s'en amuse déjà et continue sa réflexion avec d'autres citations d'auteurs :

« *Les gens se sentent seuls parce qu'ils construisent des murs au lieu de ponts.* »
Joseph Fort Newton

Patrimoine communal / Chantier bénévole

Chantier des murets :

Le 1er chantier de remise en état des murets dans le cœur du village a commencé le samedi 22 novembre 2014. Une petite équipe de bénévoles s'est retrouvée quelques samedis matins quand la météo l'a permis.

Deux techniques du travail de la pierre ont été mises en œuvre : celle dite de la pierre debout, qui consiste à ériger de grosses pierres verticalement, calées dans un lit de mortier. Cette technique a été choisie parce qu'il manquait de pierres plates.

L'autre, qui correspond mieux à la pratique de nos anciens, nécessite de trier et d'empiler ces pierres relativement plates afin d'obtenir ainsi un mur en pierres sèches identique à ceux qui courent dans la partie ancienne du village.

Dans une ambiance décontractée, sous la houlette de Max Chappellet, les bras de la petite équipe ont dû se faire aider du bras d'une pelle mécanique pour soulever et déplacer les plus grosses charges.

Ce travail collectif, outre l'embellissement du cœur du village, a permis de retrouver des techniques disparues, de mettre en évidence le savoir faire des bâtisseurs d'autrefois et de réaliser l'ampleur des tâches qu'ils menaient. Le chantier bénévole s'est terminé le 24 septembre 2015.



Chantier Pierre à Coppet :

Un espace de détente a été aménagé dans le cadre d'un chantier participatif, à côté de la cascade (lieu-dit « la pierre à Copet ») sur le circuit du Follaton.

Zone AU du chef-lieu

Rappel : Depuis les dernières élections municipales, la nouvelle équipe a souhaité reprendre le dossier de l'urbanisation de cette zone. Nous estimons que cet espace est intéressant à urbaniser de part sa proximité avec le chef lieu, l'école et des réseaux.

L'aménagement de cette zone nécessite de trouver un accord commun avec l'ensemble des propriétaires. Le Conseil municipal a exclu l'utilisation de son droit d'expropriation par délibé-

ration le 21/07/2014. A ce jour aucune entente collective sur un scénario n'ayant été trouvée, ce projet est donc à l'arrêt. Le Conseil municipal reste à disposition pour toute information et va retravailler sur les thématiques : foncier, urbanisme,... en début d'année 2016.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de l'étude d'urbanisme pré opérationnelle réalisée par le cabinet « Lieux-dits » sur : www.dullin.fr/urbanisme.

Aire de jeux

Au printemps 2015, après une rencontre avec les enfants et les parents (7/03), le Conseil municipal a décidé de rénover l'Aire de jeux sur 2 exercices budgétaires. Dans un premier temps, Le mini golf qui avait bien vécu, a été enlevé.

Des tables de pique-nique, des poubelles, un tourniquet et une pyramide de corde ont été installés.

Plusieurs enfants souhaitent un skate parc. Le prix démesuré par rapport à son utilité a fait pencher le conseil en sa défaveur.

De nouveaux jeux comme une balançoire double, mais aussi un barbecue collectif sont à l'étude pour compléter cet espace en 2016.



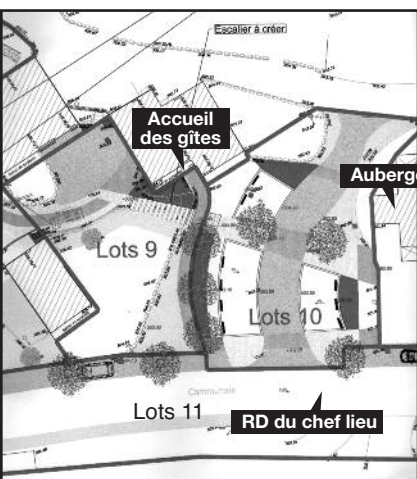
Avant



Après



Projets de travaux



Nous souhaiterions réaliser cette année les lots 10 et 11 du projet de réaménagement du chef lieu : il comprend « l'entrée du village » et la place entre l'auberge de Mandrin et l'accueil des gîtes.

Un passage piétons devant l'accueil des gîtes sera créé, ombragé par des arbres, avec des parkings de chaque côté et agrémenté de mas-

sifs de fleurs. Les escaliers qui permettent l'accès aux gîtes depuis l'accueil seront refaits.

Des places de stationnement seront également prévues le long de la RD qui monte au chef lieu.

Des arbres seront plantés pour réduire la largeur de la chaussée et rendre plus agréable les abords.

Des chiffrages sont en cours pour étudier la faisabilité d'une telle opération.

Le maître d'œuvre de l'époque l'avait estimée à

40 000€ HT. Elle sera financée par le budget annexe de l'auberge 2015 et 2016.

- Transformation de l'ancien tennis en parking temporaire :

L'ancien tennis vers les gîtes sera transformé en parking. Une signalisation au sol sera marquée et des plantes grimpantes seront plantées le long du grillage afin de végétaliser cet espace et d'améliorer le visuel. On propose de créer un escalier qui permettra de se rendre directement vers l'école. Nous étudions également la possibilité de faire réaliser une fresque par un artiste local.

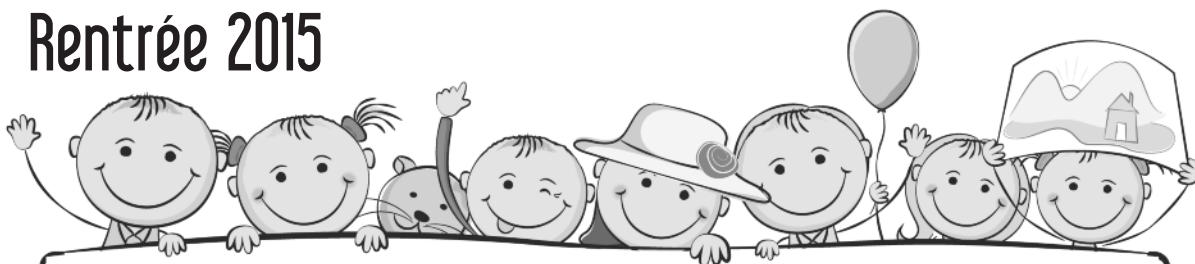
Cet espace aura une double vocation : parking la plupart du temps ou espace d'activités en plein air pour les scolaires occasionnellement.

Des devis sont en cours de réalisation.

- Sanitaire Salle des Fêtes :

Nous envisageons de rénover les 2 WC de la salle des fêtes : carrelage, faïence, peinture, rabaissement des faux plafonds, isolation et remplacement des ampoules par des LED à basse consommation avec détecteur de mouvement. Le tout donnera une cohérence à notre salle des fêtes et lui permettra d'avoir des sanitaires agréables.

Rentrée 2015



A Dullin, Mme GODEAU prend en charge la petite, la moyenne et 5 élèves de grande section de maternelle, soit 27 élèves.

A Ayn, les CP, CE1 et CE2 sont regroupés dans la classe de M. LIEVRE, soit 22 élèves.

Les CM1 et CM2 (19 élèves) + 5 élèves de Grande section de maternelle dans celle de Mme ANDRIOT soit 24 élèves.

La commission scolaire Ayn-Dullin regroupe 8 élus des deux communes, les enseignants et les délégués de parents d'élèves.

Son rôle est de gérer l'organisation de la cantine et de la garderie ainsi que la mise en place et le suivi des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Cantine

Retrouver les menus de la cantine en téléchargement sur :
www.dullin.fr / La commune/ Vie scolaire



Temps d'Activités Périscolaires – TAP

"La thématique retenue pour cette année 2015-2016 est la découverte de la littérature sous différentes formes.

Lors des deux périodes précédentes, les enfants ont pu découvrir le roman (le Petit prince, les Trois mousquetaires, Alice au pays des merveilles) et les contes.

Les trois prochaines périodes seront consacrées au théâtre, à la BD et à la poésie. Nous proposerons à chaque fois plusieurs thèmes autour desquels nous construirons nos activités (loisirs créatifs, photographie, travail d'écriture, jeux de société...)"

Audrey & Laetitia

Agenda de la Cagnotte des Mômes

- > **Samedi 16 janvier** : confection et vente de pâtes italiennes avec les parents des écoles à la salle des fêtes d'Ayn (repas sur place ou vente à emporter le soir)
- > **Vendredi 12 février** : carnaval des écoles - déambulation, goûter et buvette à Dullin
- > **Début mars** : vente de bugnes sur le marché de Novalaise
- > **Samedi 19 mars** : chasse aux oeufs de Pâques dans les bois du Banchet



Bibliothèque

Suite à la rénovation de la bibliothèque, celle-ci à ré-ouvert ses portes au printemps 2015.

La bibliothèque est devenue un lieu de rencontres et de partages. Elle regroupe à ce jour 1 132 documents, principalement des livres, mais aussi des magazines.

Elle est ouverte le mercredi de 10h à 12h et le vendredi de 17h-19h.

Elle compte actuellement 99 adhérents. 42 adultes et 57 enfants dont les 27 enfants de la maternelle qui sont accueillis tous les 15 jours le mardi matin pour choisir 1 livre et écouter des histoires.

Du printemps à la mi-décembre, ce sont un peu plus de 730 emprunts qui ont été réalisés.

La journée porte ouverte du 21 novembre fut riche en découverte par la présentation de nos lectures coups de cœur, 15 adultes et enfants y ont participé.

L'exposé de Dominique CHAPPEY, auteur de romans et nouvelles fut très intéressant. Il a su nous captiver en présentant le monde de l'écriture et de l'édition.

Petites ou grandes, des animations vous seront proposées tout au long de l'année.

Grâce à Savoie-biblio un grand choix de livres, CD et DVD est possible. N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits afin que nous puissions vous les proposer.

Consultez le site de Dullin www.dullin.fr pour suivre notre actualité. Vous pouvez aussi nous laisser un message biblio@dullin.fr

Sabrina, Nicole, Annick, Christelle, Lorène, Brigitte et Murielle vous souhaitent une très belle année 2016 et vous invitent à les rejoindre pour animer ce lieu de vie.



Les coups de cœur des lecteurs



Accueil de Dominique CHAPPEY



Le coin des enfants



Petit apéritif partagé

Horaires d'ouverture
 mercredi > de 10 h à 12 h
 et vendredi > de 17h à 19h

Nouvelle équipe

Interview de Frédéric En charge des espaces verts et bâtiments

Frédéric, après 10 mois d'activité, peux-tu nous décrire une journée-type de ton travail d'employé communal ?

« On ne peut pas parler de journée type : c'est la météo qui commande. Une journée de pluie se passera à l'abri : soit un gros chantier m'attend, comme la réfection d'un appartement (nettoyage ; pose de la toile sur les murs, peinture...), soit je m'attelle à de petites réparations à partir d'une liste fournie par Laëtitia ou par la mairie. Une journée à l'extérieur répond à l'évolution des saisons : tonte, débroussaillage, désherbage manuel ou thermique, entretien des fleurs et arrosage, taille et broyage des branches, ramassage des feuilles...»

Une activité t'a-t-elle surpris ?

« Pas spécialement : je savais à quoi ressemblait le poste quand j'ai postulé et la transition avec Michel m'a permis de vite prendre mes repères. Depuis, j'ai participé à 2 formations (Electricité et réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires) qui complètent mon bagage professionnel.»

Qu'est-ce que tu souhaiterais pour améliorer ta mission ?

«Je dois dire que le travail est très varié, que j'ai du bon matériel pour le réaliser, avec une certaine liberté d'action et une autonomie appréciable. Je crains d'être débordé l'été si le temps est humide, car la tonte occupe bien. Et puis, je déplore le temps perdu à ramasser les canettes et bouteilles en tout genre laissées volontairement par certains, qui ont commis aussi quelques dégradations qu'il faut réparer, ou le temps passé à nettoyer les traces de mégots dans les lavabos...»



Rencontre avec Laëtitia - Accueil des gîtes

«La semaine "type" consiste à anticiper l'arrivée des clients.

Pour cela, je consulte les plannings élaborés par Patricia en Mairie. En fonction des locations, les journées s'organisent de la façon suivante : Je prépare le gîte en y faisant le ménage essentiellement. Les draps sont changés et je veille à accueillir les clients dans un gîte qui soit agréable.

Ensuite, je contacte les clients par téléphone afin de préciser leurs horaires d'arrivée. Cela facilite l'organisation lors de la remise des clés lorsque les arrivées sont nombreuses.

Enfin, j'accueille physiquement les clients.

L'activité des gîtes en elle-même m'a beaucoup étonnée. Je ne pensais pas trouver autant de gîtes qui soient régulièrement loués, ni autant de "touristes" qui soient de passage dans la petite commune qu'est Dullin.

Afin d'améliorer et d'optimiser la location des gîtes, le passage à Internet semble incontournable. L'ouverture des réservations en ligne pourrait augmenter l'activité de location.

J'apprécie de travailler avec une très bonne équipe et je vous souhaite à tous une bonne année.»



La voiture électrique de la commune a été vendue 500€ (pour les pièces) à l'automne. Nous remercions le Garage Fred 73 pour son diagnostic et le stockage de ce véhicule le temps de la vente.

Les gîtes et salles communales

La commune possède un parc locatif d'une quarantaine de logements dont 24 sont à vocation touristique.

Des gîtes sont loués à la semaine, au WE de septembre à mars. La location au mois est très appréciée. Elle représente en général un tiers du remplissage durant l'automne et l'hiver et permet de dépanner temporairement des familles, des personnes seules, des ouvriers, etc...

Les prix sont accessibles et les gîtes sont spacieux. Trois gîtes ont obtenu le label « tourisme & handicap » pour nous permettre de recevoir aussi les personnes à mobilité réduite.

Toutes les infos, en mairie au 09 67 00 41 05 ou sur www.dullin.fr

Tarifs valables d'oct. 2015 à sept. 2016

GÎTES	4 COUCHAGES	6 COUCHAGES
WEEK-END 2 nuits charges comprises	140 €	170 €
BASSE SAISON Semaine du 03/01/2015 au 10/04/2015 Semaine du 27/09/2014 au 19/12/2014 Semaine du 16/09/2015 au 30/09/2015	190 €	220 €
MOYENNE SAISON Semaine du 20/12/2014 au 02/01/2015 Semaine du 11/04/2014 au 03/07/2014	275 €	305 €
HAUTE SAISON Semaine du 04/07/2015 au 28/08/2015 Semaine du 29/08/2015 au 15/09/2015	395 €	425 €

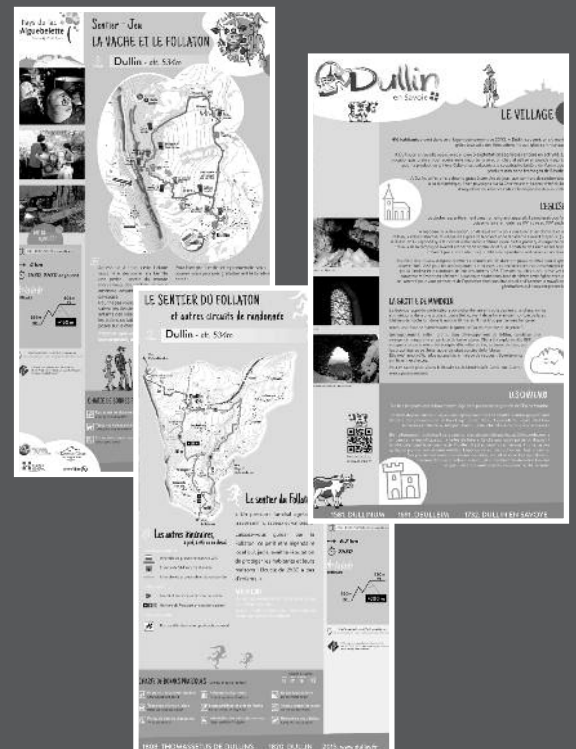
SALLE DES FÊTES pour les personnes extérieures à la commune	> 1/3 de la salle : 200 € > 2/3 de la salle : 320 € > Salle complète : 420 € L'électricité est due sur la base d'un
SALLE DES FÊTES pour les personnes habitant la commune	> 1/3 de la salle : 90 € > 2/3 de la salle : 140 € > Salle complète : 180 € L'électricité est due sur la base d'un
SALLE DE LA CHEMINÉE	Location gratuite pour les habitants sauf électricité consommée

Bilan de la saison touristique 2015

Une année globalement positive avec une recette au-delà de nos espérances puisque qu'elle atteint les 213 000 €. En effet, les locations touristiques ont généré encore plus de réservations grâce notamment aux championnats du monde d'aviron fin août et début septembre. De plus, tout au long de l'année, les gîtes sont partiellement occupés par des touristes ou des locataires séjournant au mois.

Panneaux au chef-lieu

3 panneaux informatifs seront mis en place au printemps 2016 sur le pourtour de l'arbre situé devant la mairie de Dullin. L'un concernera le village, un autre le sentier du Follaton et un dernier les autres sentiers de la commune. Ils permettront ainsi de mettre en valeur notre patrimoine.



Permis de construire

VEYRON Denis

Le Château
Appenti
> Accord le 06/02/2015

VEYRON Denis

Le Château
Serre agricole
> Accord le 07/05/2015

MARCOUX Denis

Le Guicherd
Préau
> Accord le 19/06/2015

OLIVIER Gauthier

La Sapinière
Aménagement grange en maison
> En cours

TABOUNTCHIKOFF Pascal

La Roue
Garage double
> Accord le 28/07/2015

BOTTAN Jérémy

Le Château
Transformation grange existante en habitation + création abri voiture
> Refus le 20/08/2015

NOIRAY Jacky

Le Guicherd
Atelier
> Accord le 27/08/2015

BOTTAN Jérémy

Le Château
Transformation grange existante en habitation + création abri voiture
> Accord le 30/09/2015

GIRERD Didier

Le Guicherd
Construction maison
> Accord le 16/12/2015

VEYRON Sylvain

Le Sauget
Construction maison
> En cours

BOURGEAT Jean-Christophe

Le Guicherd
Agrandissement maison
> Accord le 24/12/2015

VEYRON Denis

Le Château
Serre agricole
> Refus le 06/02/2015

GUIZARD

Le Pothin
Réfection toit
> Accord le 10/04/2015

MARCOUX Denis

Le Guicherd
Couverture terrasse existante-pose fenêtre toit+charpente bois couverture ardoise
> Arrêté tacite d'opposition

SAVOIE Alexandre

Les Gabriaux
Garage
> Accord le 17/07/2015

SAVOIE Alexandre

Les Gabriaux
Véranda
> Accord le 17/07/2015

DELHOMMEL Brigitte

Vergenucle d'en Bas
Façades
> Accord le 09/09/2015

POULET Malaurie

Vergenucle d'en Bas
Velux
> Accord le 16/09/2015

RIGOLLET Marie-Claude

Le Guicherd
Clôture
> Accord le 23/09/2015

ALGA René

Bran
Agrandissement
> Accord le 23/09/2015

DELABBIE Damien

Vergenucle d'en Bas
Velux
> Accord le 24/09/2015

FRANCOU Paul

Les Bois
Refection couverture
> Sans réponse

ECORENOVE pour CAROFF Karine

Le Rondelet
Panneaux photovoltaïques
> Accord le 30/10/2015

GSM succession GIRERD Paul

Le Guicherd
Division de parcelle
> En cours

Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Avant Pays Savoyard / Chautagne : des aides pour vos travaux de rénovation ! Ensemble améliorons votre habitat.

Les enjeux de cette opération sont :

- Préparer la transition énergétique en améliorant la qualité énergétique des logements
- Lutter contre l'habitat dégradé
- Adapter les logements aux personnes âgées et/ou handicapées

Concrètement, l'OPAH permet, sous conditions de ressources, d'attribuer des aides financières pour la réalisation de travaux et d'accompagner gratuitement la préparation des projets, du premier contact au versement de la subvention au propriétaire.

Les travaux éligibles à ces aides :

- travaux améliorant la qualité énergétique : isolation, menuiseries, chauffage, énergies renouvelables...
- travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite : douche à l'italienne, siège monte escalier, rampe d'accès à l'habitation...
- travaux améliorant la sécurité, la salubrité : humidité, absence de chauffage...

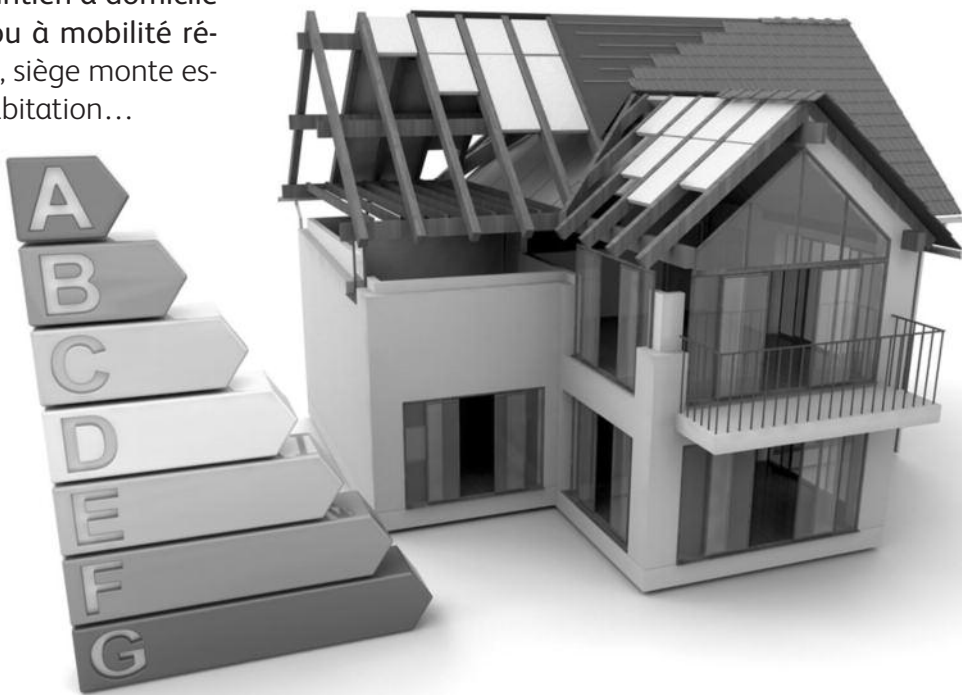
Un accompagnement renforcé dans le cadre du programme « Habiter Mieux »



Vous réalisez des travaux d'amélioration thermique, après vérification de l'éligibilité de votre dossier, l'équipe d'animation se déplace chez vous gratuitement pour :

- réaliser le diagnostic thermique de votre logement
- affiner avec vous votre projet de travaux
- monter vos dossiers de subvention
- suivre avec vous le bon déroulement de vos travaux

L'objectif est de réduire la consommation énergétique de votre logement d'au moins 25 %.



Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide et connaître le dispositif de l'OPAH, munissez vous de votre dernier avis d'imposition (pour les projets des propriétaires occupants) et composez le **0 800 400 522** afin que les conseillères d'Habitat et Développement puissent vous renseigner et éventuellement, vous proposer un rendez vous à domicile.



Un groupe de joueurs de cartes se réunit le mardi après-midi à la salle du bon temps, vers l'accueil des gîtes. Ce groupe est ouvert à tous.

Exposition de peinture

L'exposition "Jardins des Toiles" qui s'est déroulée du 9 juillet au 9 août 2015 a rencontré une fois encore un très vif succès.



Cette année, 47 artistes ont exposé environ 300 œuvres de tout style et technique (aquarelle, huile, photographie....). L'exposition a attiré 800 visiteurs et 14 tableaux ont été vendus ainsi que 2 photographies.

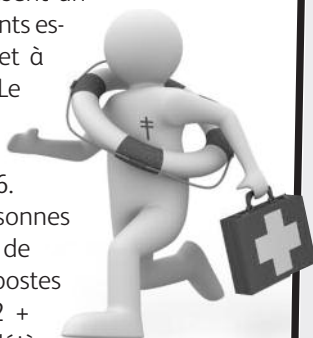


L'an prochain, cette exposition fêtera ses 10 ans et se déroulera du 21 juillet 2016 au 14 août 2016.

Le "jardin des Toiles" est devenu au fil des années, un lieu incontournable pour les artistes locaux et de l'Avant Pays Savoyard. Toute la commission exposition souhaite que le cru 2016 attire encore et toujours plus d'artistes et de visiteurs.

Formation BNSSA en avril 2016

Les Sapeurs Pompiers de la Savoie organisent un stage BNSSA en prévision de leurs recrutements estivaux. Les présélections ouvertes à tous et à toutes auront lieu le samedi 26 mars 2016. Le stage regroupant PSE 1, PSE 2 et BNSSA se déroulera du 8 au 10 Avril 2016 et du 15 au 23 Avril 2016. Examen le jeudi 28 avril 2016. Un tarif préférentiel est établi pour les personnes s'engageant avec le SDIS 73 pour la saison de surveillance 2016 pour laquelle plus de 90 postes sont à pourvoir (520€ pour PSE1+ PSE2 + BNSSA ; 250€ pour le BNSSA si vous êtes déjà titulaire du PSE2).



AGENDA

dimanche 24 janvier - 9h30

Réunion publique
sur le regroupement
intercommunal
Salle des fêtes

dimanche 24 janvier - 11h00

Vœux de la municipalité
Salle des fêtes

vendredi 29 janvier - 19h30

Vœux de l'AEL
Salle des fêtes de Marcieux.
Ouvert à tous !

samedi 6 février

Repas dansant costumé
Salle des fêtes



samedi 2 avril

soirée diner spectacle
au cabaret PARADICE à la BIOLLE,
(date et organisation à confirmer)



dimanche 3 avril

Repas communal

samedi 16 juillet

Ciné plein air
Place du village



dimanche 7 août

Fête au village



9 juillet au 9 août
Expo "Jardin des toiles"

Salle des fêtes

29 & 30 octobre
Boudins à la chaudière



Naissances

Simon MELLUL
le 22 février

Adèle CABRIT
le 28 février

Thalia CIUTAD
le 8 mai

Éléonore WINCKEL
le 17 mars

Lyna CASAGRANDA
le 12 juillet

Lara GIROUD
le 2 août

Céleste DORVAUX
le 24 août

Zoé JORQUERA
le 16 septembre

Noah BILLON
le 25 septembre

Maëlle CLAVEL
le 28 septembre

Louis PHILIPPEAU
le 3 octobre

Alexis ROCHAS
le 22 décembre

Eugénie MALTRET
le 22 novembre

Mariages

Mathieu DARDELLE
et Elodie BIENFAIT
le 9 mai



Jean-Marc ROBERT
et Catherine GAVEND
le 17 octobre

André JACQUIN
et Elisabeth GILAIN
le 11 avril

Décès



• Henri GIRERD
le 30 janvier

• Victor BARBAROT
le 27 juillet

• Morgane BRANCHE
le 19 octobre

• Christian LEBRUN
le 3 novembre

• René ALGA
le 18 décembre

Ils nous ont quittés

M. Henri Girerd

Né à Dullin en 1917 décédé au tout début de cette année 2015, Henri aura vécu près d'un siècle dans son village.

Il en aura vu des évolutions. Il aimait s'en souvenir et surtout les raconter, les partager à sa manière, en patois avec ceux qui le comprenaient encore. Par exemple, enfant, quand il a vu, dans la cuisine, une ampoule venir remplacer les bougies pour faire les devoirs. L'électricité venait d'arriver à Dullin.

Il fut de la génération qui se retrouva en juin 1940 à la bataille de la Somme, spectateur de la débâcle. Il parlait souvent de cette période particulière et retrouvait régulièrement ses anciens compagnons Ardéchois qui avaient partagé cette triste histoire.

Fils de forgeron, il continua, tout en exploitant une ferme et en travaillant à l'usine de caoutchouc de la Bridoire, à fabriquer des roues à bandages pour les tombereaux, chars ou simples brouettes. Ces dernières réalisations ont été commandées par des amoureux de ces

gestes aujourd'hui oubliés et qui conféraient à ces objets une valeur plus artistique que pratique.

Henri a participé activement à la vie de son village. Il fut plusieurs fois conseiller municipal et il a été longtemps le sonneur des cloches de l'église. Combien de baptêmes, de mariages, de décès aura-t-il annoncé aux villageois par ce moyen de communication oublié ou méconnu par beaucoup d'entre nous ?

Mais ce que garderont principalement les personnes qui l'ont côtoyé, c'est son extraordinaire optimisme, sa gentillesse, son envie de faire plaisir, de partager.

Il animait naturellement les fêtes auxquelles il participait en poussant la chansonnette ou contant une histoire patoisante hilarante.

Cette convivialité, il la prodiguait aussi dans son « café du Charron » qu'il tenait avec son épouse Jeanne.

Gardons cette étincelle qu'il avait toujours au coin de l'œil.



M. Christian Lebrun

Arrivant de Lille, Mr et Mme Lebrun se sont installés dans la région le 8 mai 1982.

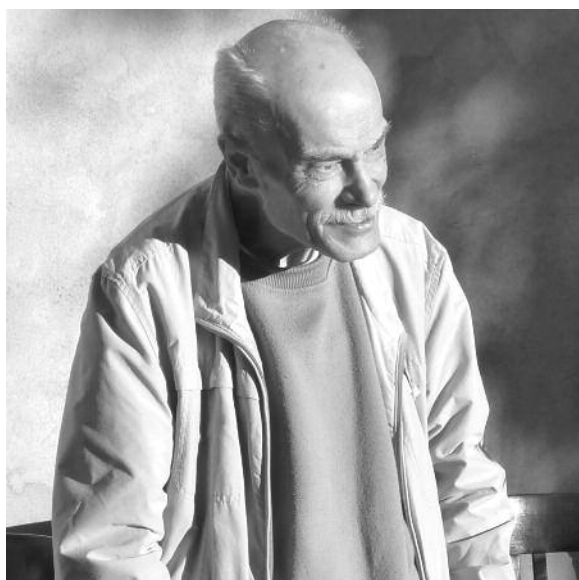
Pendant une quinzaine d'années, Christian LEBRUN et une équipe de bénévoles ont contribué à organiser et animer la bibliothèque de Dullin.

Mr Lebrun réservait au lecteur un accueil courtois, le conseillant si besoin sur tel ou tel ouvrage, s'ingéniant à trouver le livre souhaité. Pour la fête au village, il animait une journée « portes ouvertes » au cours de laquelle il présentait au public un livre de son choix. Il s'occupait essentiellement de la section adulte.

Malgré ses problèmes de santé, animé d'une volonté farouche, il a continué à s'investir dans la bibliothèque, secondé les derniers mois par sa femme.

L'arrivée d'une nouvelle équipe de bénévoles lui a permis de passer le relais et en tant que grand lecteur il a continué à fréquenter assidument la bibliothèque. Christian Lebrun a tiré une réelle satisfaction de cette activité bénévole.

Lecteurs et futurs lecteurs, nous lui murmurons merci. Qu'il reçoive toute notre gratitude.



Accident Vasculaire Cérébral

L'accident vasculaire cérébral (AVC) est dû à une interruption brutale de l'irrigation sanguine d'une zone du cerveau.

Comment reconnaître les signes ?

- Incapacité soudaine à parler ou à trouver ses mots.
- Difficulté ou impossibilité brutale de bouger un bras, une jambe ou tout un côté du corps.
- Gêne brutale de la vision.

L'arrivée d'un de ces symptômes est généralement très brutale.

Agir Vite C'est important : même si les symptômes disparaissent, appelez immédiatement le 15.

Pour en savoir + :

www.sante.gouv.fr/l-accident-vasculaire-cerebral-avc.html

ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

EN CAS D'APPARITION BRUTALE DE L'UN DE CES TROIS SIGNES :

- **une déformation de la bouche**
- **une faiblesse d'un côté du corps, bras ou jambe**
- **des troubles de la parole**

APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE SAMU 15

A V C AGIR VITE C'EST IMPORTANT

Côté pratique

Services d'urgence

- > Samu : **15**
- > Pompiers : **18**
- > Gendarmerie : **17**
- > Centre anti-poison : **01 72 11 69 11**

Médecins

NOVALAISE :
 Dr Aymoz -Dr Lagoutte : **04 79 28 79 85**
 Dr Klopfenstein : **04 79 28 72 80**
 St ALBAN de MONTBEL :
 Dr Somveille : **04 79 36 06 71**
 Dr Chavet : **04 79 70 84 22**
 Dr Paris : **04 79 36 06 71**

Cabinet d'infirmières

Novalaise : **04 79 28 72 71**
 La Bridoire : **04 76 31 21 13**
 St Alban : **06 70 62 20 93**

Vétérinaire

NOVALAISE
 J.H. Le Dall : **04 79 28 76 50**

Pharmacies

Novalaise : **04 79 28 70 26**
 La Bridoire : **04 76 31 12 05**

Taxis

Alisée transport : **06 11 45 84 73**
 Alt Charly Taxi : **04 79 36 03 44**
 Brunier-Collet : **04 79 28 75 52**

Coopérative Ayn-Dullin

Horaires annuels :
 > Mardi au samedi : 8h30-12h
 > Vendredi et samedi après-midi 15h-18h30
 > Dimanche : 8h30-12h
 Les horaires sont modifiés pendant les périodes de fêtes, les fériés et en juillet/Août.
 Tel : **04 79 28 73 63**

Déchetterie

NOVALAISE
 > Lundi après midi : 13h30-18h
 > Mercredi matin : 8h30-12h du 1/03 au 31/10
 > Vendredi après midi : **13h30-18h**
 > Samedi 8h30-12h/13h30-18h
 La déchetterie est fermée les jours fériés
 Les déchets de tonte ne sont pas acceptés.
 Tel : **04 79 26 08 30**

ADMR

bureau route du lac à Novalaise
04 79 28 78 82

Communauté de Communes (CCLA)

04 79 28 78 64 - www.ccla.fr
 Maison du Lac Cusina
 73470 Novalaise
ccla@ccla.fr

Consultation architecturale

04 79 28 70 38
 Uniquement sur rendez-vous à la CCLA - le 2^e lundi de chaque mois

Syndicat des Eaux du Thiers

ST ALBAN DE MONTBEL
04 79 36 02 18
 ou **06 83 40 74 43**

Point relais CAF

LA BRIDOIRE - Association AVIE
 mardis 17h-19h
 et jeudis 14h-16h

Office de tourisme

04 79 36 00 02
www.lac-aiguebelette.com

Allo service public

tél. **39 39**
 La première réponse à vos questions administratives

Mairie de Dullin

Horaires d'ouverture du secrétariat au public :
 lundi, mercredi > de 14 h à 18 h
 et vendredi > de 14 h à 17 h
Permanence du Maire et/ou des adjoints sur rendez-vous



Tél. : 09 67 00 41 05
 Fax : 04 79 36 01 88
 E-mail : contact@dullin.fr
www.dullin.fr



Soirée costumée en février



Boudin à la chaudière en octobre



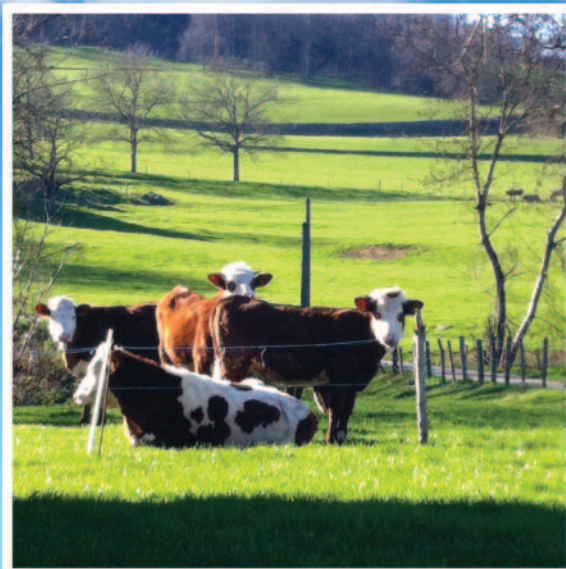
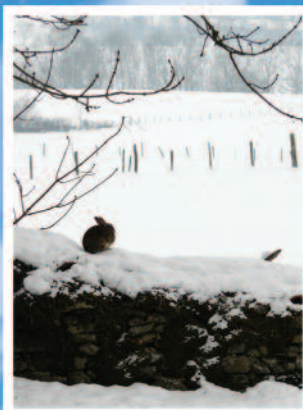
Fête du village en août



Sortie Cinéma en décembre

Voyage à Disneyland Paris en août





Retrouvez toute
l'actu de Dullin sur
www.dullin.fr

